



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFECTURE DES DEUX-SÈVRES
Direction de la réglementation et des libertés publiques
Bureau des élections et de l'administration générale
4, rue Du Guesclin – BP 522
79099 NIORT CEDEX 9

ANNEXE A L'ACTE D'ENGAGEMENT

BORDEREAU DES PRIX UNITAIRES

Lot 2 :
colisage et livraison des bulletins de vote aux mairies
du département des Deux-Sèvres pour les élections politiques de 2013 à 2016

Date et heure limites de remise des offres : 28 juin 2013 à 12h.

Les tarifs proposés sur le présent bordereau doivent intégrer l'ensemble des prestations mentionnées à l'article III du cahier des clauses particulières (CCP) n° 79-DRLP-Elections-2013-01.

Coordonnées de l'entreprise :

.....

Tarifs proposés par le prestataire :

Nombre de documents dans chaque pli	Montant hors taxe	Montant TTC
Prix de 1 à 6 bulletins de vote		
Prix pour 1 bulletin de vote supplémentaire		

Il est bien précisé qu'il s'agit de prix forfaitaires comprenant toutes les prestations mentionnées à l'article IV du CCP n° 79-DRLP-Elections-2013-01

FAIT à, le

Signature et cachet du titulaire